

d'Orléans, elle n'a été due qu'à leur ve-
loné personnel.

On a également remarqué la présence
constante du maréchal de Mac-Mahon
aux réceptions présidentielles du 31 dé-
cembre et du 1^{er} janvier. Le maréchal
n'a pas cessé un seul instant de se tenir
auprès de M. Thiers qui avait également
auprès de lui les ministres.

La reine d'Angleterre, qui a quitté Win-
dramham pour se rendre à Windsor,
doit, dit-on, ouvrir le Parlement en per-
sonne, si les inquiétudes actuelles pour
la santé du prince de Galles sont com-
plètement dissipées, et si la santé de Sa
Majesté continue à être bonne.

On nous écrit de Londres qu'à la bourse
et dans la cité, les affaires sont très limi-
tées.

Le comte d'Harcourt, ambassadeur
de France près du Saint-Siège, est allé,
le jour de l'an, présenter ses hommages
au Pape.

Le Congrès des Etats-Unis ne reste
pas indifférent aux progrès que fait dans
la grande république américaine, la pro-
pagande de l'Internationale. Avant les
vacances de Noël, un représentant du
Massachusetts, ancien attorney général,
M. Hoar, a fait, au nom du comité de
l'Education et du Travail, un rapport
proposant la nomination d'une commis-
sion de 3 membres, chargée d'étudier
toutes les questions relatives aux sala-
res, aux heures de travail, à la répar-
tion proportionnelle des profits entre
l'ouvrier et le capitaliste, à la condition
sociale, éducationnelle et sautaire des
classes laborieuses, enfin à l'influence
qu'ont sur ces divers objets les lois ré-
gissant le commerce, les finances, la
circulation monétaire, etc. La délibé-
ration sur cette proposition ne s'ouvrira
que dans le courant du mois.

L'INTERNATIONALE A ROUBAIX

Les anciens avaient coutume de répéter,
à la vue des procédés dont, au cours de
la vie ordinaire, les hommes usaient à
l'égard des autres hommes, homo homini
lupus. L'homme est l'ennemi naturel de
l'homme : ce fait qu'avaient relevé les
anciens, est, bien plus que de leur temps,
la caractéristique de notre époque. Il
tend même à se généraliser, dans un
certain milieu, grâce aux socialistes qui
regardent le capital comme l'ennemi
naturel du travail. Ils répètent sur tous
les tons — et tous les moyens leur pa-
raissent bons pour tenter de le démontrer
— qu'il y a et qu'il y aura antagonisme
d'intérêts entre les ouvriers et les pa-
trons, jusqu'à ce qu'on ait « organisé le
travail ». En attendant, ce qu'il y a de
mieux à faire, — toujours selon le code
socialiste — c'est d'organiser la guerre
contre ces intérêts fatalement hostiles,
et tel est le but que s'est proposé l'As-
sociation internationale des travailleurs.

Nous avons, à différentes reprises,
examiné dans le *Journal de Roubaix*, les
doctrines de cette *Trade's Union* cosmo-
politte. Ce qui s'est passé depuis un an en
Europe, ce qui s'y passe encore à l'heure
qu'il est, a prouvé et prouve plus que
jamais que ses actes sont en concor-
dance parfaite avec ses doctrines. A qui
en douterait, nous conseillons la lec-
ture d'un ouvrage de M. Oscar Testut
qui vient de paraître et dont le titre,
*l'Internationale et le Jacobinisme au
ban de l'Europe*, (1) indique assez le
caractère et le but.

Dans une série de très-intéressantes
et très-judicieuses publications, — *l'In-
ternationale* (2), — *Le livre bleu de
l'Internationale* (3), — M. Oscar Testut

(1) fort vol. in-8° — 3 fr. — E. Lachaud,
éditeur, Paris, Roubaix, librairie Rebois.

(2) — 7^e édition, 1 vol. in-18° — 3 fr. — E.
Lachaud, éditeur, Paris.

(3) 1^{er} vol. in-18°, 3 fr. idem.

a entrepris de « secouer la torpeur de la
bourgeoisie et de la convier à se prémi-
nier contre les conséquences désastreuses
du cataclysme social dont la menace
l'Internationale. » — C'est ainsi que M.
Oscar Testut définit le but qu'il pou-
vait, au début du premier volume de son
excellent ouvrage sur *l'Internationale et
le Jacobinisme*. Il est de mode, dit
encore M. Testut, de prétendre que
l'Internationale a dévié de son but,
qu'elle s'est écartée « de cette pensée
utile, généreuse et progressive » dont
parlait l'organon du ministère public,
lors de la poursuite dirigée en 1863
contre la première commission du
bureau de Paris. — Nous ne pouvons
partager cette illusion ; — l'émancipa-
tion du prolétariat n'a jamais été que
le prétexte apparent de *l'Internatio-
nale*; le renversement de tout ordre
social et politique, tel a toujours été et
tel sera toujours son véritable but. »

Et cette opinion qu'émet l'auteur — opi-
nion que partagent, du reste, nombre de
bons esprits qui réfléchissent sur ce qui
se passe et en tirent des conclusions
pour l'avenir — cette opinion, disons-
nous, est corroborée et confirmée de fa-
çon définitive par les documents, mani-
festes, communications, lettres et pièces
justificatives qui abondent dans le livre
de M. Testut. A chaque page, des faits
patents, — rien de brutal comme un
fait, on l'a dit depuis longtemps — dé-
montrent que *l'Internationale* poursuit
les conservateurs et leurs institutions
avec un acharnement politique de tous
les instants, comme aussi de tous
les pays. En parcourant ce livre, bourré
de faits et de renseignements précieux,
nous sommes arrivés à la page 232, où
M. Testut, passant en revue les diffé-
rentes villes de province où *l'Internatio-
nale* a réussi à s'implanter, a donné
sur la naissance et l'enfance de la secte
à Roubaix, des détails curieux et inédits
qui intéresseront vivement nos lecteurs,
nous en sommes persuadés. Seulement,
comme dans un travail pareil à celui
qu'a entrepris M. Testut, il faut élaguer,
retrancher beaucoup, des documents
que l'on voudrait pouvoir insérer tout
entiers, — parce qu'enfin, il faut se bor-
ner, — nous avons prié M. Testut de vou-
loir bien nous communiquer les origi-
naux des lettres dont il donne des ex-
traits dans son ouvrage. Outre ces let-
tres, nous devons à l'obligeante amitié
de M. Oscar Testut, la communication
de documents inédits, qui n'ont pu trou-
ver place dans ce premier volume, et
qui, à ce titre, méritent une attention
toute particulière de la part de nos lec-
teurs.

Comme nous, sans aucun doute, ils y
trouveront l'explication de bien des
choses; et certaines grèves qui se sont
produites à Roubaix depuis ces der-
nières années, deviendront explicables
d'inexpliquées qu'elles étaient demeu-
rées.

Et sans remonter bien haut, nous ten-
ons de source presque sûre — et c'est
avec intention que nous disons « pres-
que », que dans une des récentes réu-
nions du conseil central de la section
britannique, à Londres, on a donné lec-
ture d'un rapport sur la grève des mé-
caniciens à Roubaix, qu'ont adressé ou
apporté au comité, des délégués des
mécánicos grévistes appartenant à
l'Internationale.

Nous pensons pouvoir, avant peu, être
plus explicites à ce sujet.

Le *Journal de Roubaix* a des raisons
toutes particulières pour publier les do-
cuments qu'on va lire. C'est une réponse,
— sans préjudice d'autres réponses qui
viendront en leur temps — à certaines
attaques répétées dont il est l'objet, à
propos de tout, ou mieux, à propos de
rien, de la part de gens qui, après s'être
fait un titre d'être de *l'Internationale*,

s'en défendent énergiquement, mainte-
nant que le mépris des hommes d'ordre
les poursuit et que la loi future les
menace.

CH. NURBEL.

DOCUMENTS.

En 1867, lors de la grève des ouvriers
roubaixiens, Charles Lécluse, demeurant à
cette époque, rue de Beaurewart, au *Grena-
dier Français*, — c'est l'adresse qu'il donne
au bas de ses lettres, — s'occupait active-
ment de la constitution d'un comité affilié à
l'Internationale. Les lettres suivantes, dont
nous avons corrigé les fautes d'orthographe et
de style, partent de lui et ont été publiées
sans nuire à l'allure de la phrase et aux
effets de mots voulus par leur auteur — ne
peuvent laisser aucun doute à cet égard.

Ainsi, dans les premiers jours d'avril, i
faisait connaître aux membres du bureau de
Paris, par l'intermédiaire de Chemalé, son
intention d'organiser à Roubaix une section
de *l'Internationale*.

« Mes chers et estimables amis,
Vous me dites que, vendredi dernier,
vous avez mis à la poste en même temps
que les journaux, une lettre contenant les
règlements et statuts de l'Association. Je le
regrette infiniment, car il faut qu'ils soient
tombés dans des mains infidèles.

« Je chercherai, comme vous le dites, un
ami qui aille à Paris et vous l'enverrai afin
que vous puissiez remettre le tout en mains
sûres.

« J'ai reçu cette semaine une lettre de la
section de Lyon. Une souscription est ou-
verte pour les victimes de Roubaix : dans
quelques jours, je recevrai les fonds.

« Nous avons l'intention de fonder une
association ici; depuis dix-huit mois, une
petite réunion d'amis a lieu sous le titre
*Association bibliophile; nous avons pour pré-
texte une bibliothèque en cas de malheur*.
J'ai proposé aux amis qui font partie de cette
réunion d'établir une section, d'adopter vo-
tre règlement, suivre vos principes de soli-
darité et de nous tenir la main en toutes
circonstances. Nous ne recevons dans notre
association que des amis de notre sentiment.
Nous avons chez nous l'habitude de crain-
dre les gens qui nous veulent du mal; par
ce moyen, nous pourrions avoir ensemble des
rapports nécessaires au bien être des travail-
leurs. Nous donnerons le plus d'éclaircisse-
ments qu'il nous sera possible aux ouvriers
de ce pays qui l'ignorance a entraînés à faire
une si vilaine chose.

« (Charles Lécluse fait sans doute allusion
aux excès auxquels se portèrent les grévistes de
Roubaix, en 1867.)

« N'allez pas croire, sans me connaître,
que j'agisse dans des vues contraires aux
vôtres. Non, j'aime trop à faire le bien sur-
tout en vue de la Liberté.

« La Liberté et la solidarité, voilà notre
seule devise.

« Veuillez, mes chers amis, recevoir les
sincères et tendres sympathies de celui qui
se dit et se croit,

« Votre frère,

« CH. LÉCLUSE. »

« 10 avril 1867.

« Votre association voulant bien s'occuper
des malheureuses victimes des troubles de
Roubaix, je ne peux refuser mon concours
à une œuvre aussi louable, et je ferai tout ce
qu'il dépendra de moi pour vous aider dans
votre noble entreprise.

« Je n'ai pas eu le temps encore de voir
nos amis, mais ceux que je verrai à ce sujet
ne se refuseront pas non plus à vous té-
moigner de toute manière leur reconnaissance
pour les bienfaits que vous voulez répandre
sur nos malheureux.

« Il est vraiment déplorable de vivre dans
un pays comme le nôtre. Pas une bonne
société, pas une seule réunion n'est établie
pour pouvoir s'aider. Nous avons eu un mal
terrible pour fonder une société de consom-
mation dans laquelle je suis vice-président.
Je vous certifie bien avoir travaillé comme un
malheureux pour leur faire comprendre à
tous ce que c'est que l'Association.

« Nos ouvriers ne s'occupent nullement
de leurs droits ni de leurs devoirs. Ils ne
veulent pas comprendre que le bonheur pour
eux consiste à être éclairé le plus possible

sur d'aussi graves questions. Comme je suis
abonné au *Courrier français*, je ne manque
jamais, lorsque je rencontre un article qui
peut faire impression sur eux, de leur en faire
la lecture et d'y joindre les explications et
les développements qu'il m'est possible de
leur donner.

« Savez-vous ce que l'on dit de moi? — C'est
un mouchard!...

« Je désirerais fonder à Roubaix une bonne
Association; mais vous devez comprendre
combien cela sera difficile.

« En ce qui touche la situation des ou-
vriers tisserands, elle est loin d'être bonne.
Je vais faire en sorte de vous la faire bien
comprendre.

« Le règlement nouveau, modifié par les
Prud'hommes n'est plus à beaucoup près
aussi arbitraire que les précédents. Seule-
ment les ouvriers ne veulent pas entendre
parler de la question du travail sur deux
métiers.

« Voici l'explication des *mauvaises affai-
res* que nous avons eues à Roubaix.

« Il y a dans la ville 10 à 12,000 métiers
mécaniques occupés par environ 8,000 étran-
gers qui viennent de la Belgique, de villages
à 5 ou 6 lieues à la ronde de Roubaix. Ces
ouvriers viennent le lundi et s'en retournent
le samedi. Parmi eux se trouvent beaucoup
de femmes et d'enfants qui ne sauraient pas
conduire deux métiers. Nous avons, en outre,
dans tous ces tissages, un peuple sans nom
(sic), des Flamands de Courtray, Gand, Bru-
ges, etc. Ces gens sont, au moins pour moi-
tié, obligés de venir à Roubaix, parce qu'ils
ne peuvent plus rester chez eux; les fabri-
cants les connaissant pour de mauvais su-
jets refusent de les employer.

« De cette race font aussi partie des déserte-
urs belges en nombre considérable. A Rou-
baix, on occupe ces gens-là, pourvu qu'ils
aient un livret. Voilà, Monsieur, les gens
que nous possédons dans notre Roubaix. Et
puis, avec ça, le fanatisme des prêtres. (sic.)
Le 16 mars, jour où les ouvriers ont fait
beaucoup de mal en pillant et incendiant,
était un samedi. Et bien, dans la nuit et le
lendemain dimanche, on voyait ces gens-là
retourner chez eux par bandes après avoir
fait le coup.

« Vous pensez bien qu'après de pareilles
affaires, les autorités veulent des coupables
à tout prix. Ceux-ci n'étant plus à portée
d'être pris, on a fait des victimes. Parmi ces
malheureux qui viennent d'être condamnés
pitoiablement (sic), il n'y en a peut-être pas
un qui ait eu l'intention de briser une vitre.
Puisse votre estimable association veu-
lre quelque chose pour eux, je verrai, ainsi
que je vous l'ai dit, plusieurs de mes amis
afin de former un comité qui distribue aux
plus nécessiteux ce que vous voudrez bien
nous confier.

« Il est bien probable que cela nous amè-
nera à faire des efforts pour fonder une as-
sociation dans le genre de la vôtre. Si j'avais
besoin de renseignements à ce sujet, je les
puiserais chez vous. Je vous ferai connaître
les dispositions de mes amis, en ce qui tou-
che votre demande, si tôt que je les aurai
vus.

« Pour l'instant, les tisserands se confor-
ment au règlement. Mais ils ne veulent à
aucun prix de l'article 3 qui entraîne l'adop-
tion du travail sur deux métiers. Si les pa-
trons s'obstinent à vouloir qu'ils travaillent,
je crains qu'il n'arrive encore du nouveau
sous quelques jours. Je vous mettrai au cou-
rant exactement de tout ce qui arrivera.

« Veuillez, Monsieur, recevoir les amitiés
sincères d'un bien dévoué serviteur,

« CH. LÉCLUSE. »

« 15 avril 1867.

« Monsieur Chemalé,

« Paris.
« D'après la promesse que je vous ai faite
de voir mes amis pour constituer un Comité,
je viens vous faire connaître leurs disposi-
tions. Nous sommes en train de constituer un
comité, mais comme nous ne sommes pas
très au courant de ces sortes de choses, nous
voudrions que vous nous fassiez parvenir im-
médiatement les renseignements nécessaires
ainsi que vos statuts et règlements.

« Nous sommes d'avis qu'on peut commen-
cer quelque chose à Roubaix. Je suis allé
hier à Lille voir des amis qui m'ont aussi
promis leur aide. J'ai vu M. Mazure, rédac-
teur en chef du *Progrès du Nord*, qui m'a
promis toute sa satisfaction à cet égard.

« Il y a dans votre association trois mem-
bres, les nommés Tolain, Varlin, Fribourg,
qui ont écrit un manifeste contre les fabri-
cants de Roubaix. Je sais que ces messieurs
veulent attaquer ce manifeste, mais ils ne

souvent et qu'on a tant de plaisir à lire,
principalement ceux de MM. Vermorel et
Duchêne (sic).

« Notre correspondance continuant, j'es-
père que nous aurons la satisfaction de nous
appeler des amis de la solidarité. Nous fe-
rons ensemble ce qu'il nous sera possible de
faire pour le bien-être de nos frères, qui sont
toujours ignorants.

« Veuillez recevoir, Monsieur, les amitiés
sincères d'un ami qui vous salue fraternel-
lement,

« LÉCLUSE. »

« 24 avril 1867.

« Monsieur Chemalé,

« Dans la lettre que je vous ai adressée
le 15 courant, je vous demandais des rensei-
gnements concernant votre association. Je ré-
clamais en même temps vos statuts pour que
nous puissions nous organiser sur la même
échelle que la vôtre. Beaucoup d'amis de
Lille et de Roubaix sont très-contentés de
faire une association. Mais avant tout, ils
veulent se mettre en ordre. Si vous saviez
combien nous sommes malheureux en pro-
vince avec les autorités! Toujours les grosses
bourses ont le dessus, et nous, pauvres mar-
tyrs, devons tout supporter.

« Malgré tout, nous voulons venir en aide
à nos frères. Puisqu'enfin ce moment est
venu, il faut le saisir.

« Vous me dites dans votre dernière lettre
que vous m'avez envoyé des journaux et vos
règlements. J'ai bien reçu, ainsi que je vous
l'ai dit, les journaux et la somme, mais je
n'ai pas encore reçu de règlement. Ainsi,
mon cher Monsieur, je vous prie de vouloir
bien me les faire parvenir le plus tôt possi-
ble, pour que notre comité puisse commencer
ses opérations immédiatement.

« Comptant sur votre activité, je vous sa-
lue fraternellement,

« LÉCLUSE. »

« Mai 1867.

« Prière à M. Chemalé de vouloir bien
avoir l'obligeance de remettre à M. Brouck,
de Roubaix, le paquet que j'ai été plusieurs
fois dans l'obligation de lui demander, et
que je n'ai encore pu recevoir. Vous m'avez
écrit que le moyen le plus sûr serait d'avoir
recours à une personne de connaissance qui
ferait le voyage de Paris et voudrait bien
s'en charger. Je vous envoie donc ce Mon-
sieur, et je ne doute pas que vous ne lui re-
mettiez ce que je vous ai demandé.

« Comptant sur votre bonne amitié, je vous
prie de recevoir la mienne de bon cœur,

« LÉCLUSE. »

(La suite à un très prochain numéro.)

Informations-Nouvelles

On nous écrit de Versailles :

« L'examen de la proposition de M. le
comte Jaubert, relative à l'enseignement su-
périeur, proposition qui est tout simplement
la reproduction du projet élaboré sous l'em-
pire par la commission extra-parlemen-
taire présidée par M. Guizot, a été commencé
par la commission de l'Assemblée nationale.
On a d'abord discuté l'article 1^{er} et cherché
les différences qui existent entre les cours,
l'enseignement et les conférences.

« La commission n'a pu encore définir
exactement la conférence et le cours et a re-
mis à une autre séance pour statuer. M.
Pascal Duprat a demandé liberté absolue
pour les conférences, mais la commission a
décidé que les conférences ne seraient pas
comprises dans la sphère des études. »

D'après l'*Union*, le duc de Gramont, an-
cien ministre des affaires étrangères, aurait
été entendu par la commission d'enquête sur
les actes du gouvernement du 4 septembre.

On assure que le général Ulrich sera en-
tendu demain ou après demain par la com-
mission d'enquête sur les capitulations. Le
maréchal ne sera appelé devant cette com-
mission que le mois prochain.

M. de Goulard fait ses préparatifs de dé-
part pour Rome. Le duc de Broglie quittera
Paris après demain pour aller reprendre la
direction de son ambassade; M. de Contant
Brion partira pour Berlin demain ou après-
demain.

Le ministre de la guerre vient de remettre
en vigueur une ordonnance de 1839, aux ter-
mes de laquelle il est interdit d'accepter les